RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01167
Numéro SIREN : 429 797 319
Nom ou dénomination : ABORD

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 7699

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : ABORD — 1 2

Adresse de l'entreprise : 2 RUE LENA BERNSTEIN AEROPORT DE CLERMONT AUVERGNE 63510 AULNAT — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 2 9 7 9 7 3 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 680	AG 3 305	375
	Fonds commercial (1)	AH	380 641	AI	380 641
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	80 518	AO	80 518
	Constructions	AP	2 840 085	AQ 1 183 326	1 656 759
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	618 221	AS 542 722	75 499
	Autres immobilisations corporelles	AT	620 286	AU 518 675	101 611
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	8 890	BI	8 890
	TOTAL (II)	BJ	4 552 322	BK 2 248 028	2 304 294
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	34 139	BM	34 139
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	25 756	BY 2 809	22 947
	Autres créances (3)	BZ	507 769	CA	507 769
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1 999 706	CG	1 999 706
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	82 875	CI	82 875
	TOTAL (III)	CJ	2 650 245	CK 2 809	2 647 436
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 202 567	1A 2 250 837	4 951 730

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	136 499
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	642 821
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(440 505)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	466 642
	TOTAL (I)	DL	849 456
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 268 921
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 237
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	219 214
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 424
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	39 028
	Autres dettes	EA	373 310
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	39 140
	TOTAL (IV)	EC	4 102 274
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 951 730

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 174 833
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables - Janvier 2021 : Etat préparatoire.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue — services *	FG	2 410 307	FH		FI	2 410 307
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 410 307	FK		FL	2 410 307
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	135 684
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	61 083
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 534
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 608 608
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	395 173
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 129)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 794 049
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	93 712
	Salaires et traitements *					FY	416 256
	Charges sociales (10)					FZ	11 155
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *					GA	347 366
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	174 454
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 231 037
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(622 429)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 801
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 801
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 412
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	35 412
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(33 611)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(656 040)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 873
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	26 971
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	35 844
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	4 577
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 892
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	12 784
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	23 253
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	12 591
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(202 944)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 646 253
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 086 758
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(440 505)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	132
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	57 783
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	170 125
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2021
EXTENSION 1

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités déductibles (Orange)	30	
Perte sur nourriture Restaurant	1 248	
Charges Catering suite cessation activité 31/12/2019	3 299	
Rembt cautions (cession immos financières) et rep. de la provision	5 892	5 623
Cession matériel		3 250
Dotation et reprises sur amortissements dérogatoires	12 784	26 971

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Annexe

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 951 729,92 E.

Le résultat net comptable est une perte de 440 505,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/03/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 2014 (Régl. ANC 2014-03) et aux principes généralement admis. Aucun changement dans les principes et les méthodes comptables utilisés pour l'établissement et la présentation des comptes n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée durant les périodes non concernées par les mesures de fermeture totale ou partielle imposées par le gouvernement durant cette crise sanitaire, et malgré la perte comptable de l'exercice, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

2.2 – Crise COVID 19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence le 23 mars 2020 puis le 17 octobre 2020 constituent un évènement majeur de l'exercice.

La société ABORD exerce des métiers divers dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du traiteur et de l'évènementiel.

Aucune de ces activités n'a été épargnée sur 2020 par les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre le virus, la société ayant dû arrêter toutes ses activités à compter du 15 mars 2020 puis à compter du 30 octobre 2020.

Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, la société ABORD a mis en place un plan d'actions en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la quasi intégralité de ses personnels,
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat d''un montant de 1.450.000 euros,
- Rééchelonnement de ses emprunts existants,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Depuis le 1er décembre 2020 la société a pu bénéficier du Fonds de Solidarité mis en place par l'état et a perçu une aide de 99 k€ au titre de décembre 2020.

Cette aide est reconduite au titre des mois de janvier et février 2021.

Elle a également pu bénéficier de la prise en charges du reliquat de cotisations sociales à sa charge suite aux mesures de chômage partiel sur une partie de l'exercice 2020.

Si l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat a été important, elle estime, eu égard aux mesures mises en œuvre notamment depuis le 1er décembre 2020 par l'octroi d'aides significatives dans le cadre du fonds de solidarité, que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*380 641*		*380 641*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*380 641*		*380 641*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 552 322

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*			*384 321*
Immobilisations corporelles	*4 129 265*	*33 656*	*3 811*	*4 159 111*
Immobilisations financières	*14 707*	*75*	*5 892*	*8 890*
TOTAL	*4 528 294*	*33 731*	*9 703*	*4 552 322*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 248 028

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 688*	*617*		*3 305*
Immobilisations corporelles	*1 901 786*	*346 749*	*3 811*	*2 244 724*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 904 474*	*347 366*	*3 811*	*2 248 028*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	*50*	*0*	*50*	*Non amortiss.*
Logiciels	*3 630*	*3 305*	*325*	*de 1 à 3 ans*
Fonds commercial	*380 641*	*0*	*380 641*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 840 085*	*1 183 326*	*1 656 759*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*568 885*	*498 152*	*70 733*	*de 2 à 10 ans*
Materiel resto restaurant	*41 675*	*36 909*	*4 766*	*de 3 à 5 ans*
Materiel alezan	*7 661*	*7 661*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install. gene. agenc.	*439 427*	*403 456*	*35 971*	*de 2 à 10 ans*
Agencements alezan	*5 222*	*5 222*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Materiel transport	*48 467*	*48 467*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau	*67 847*	*58 530*	*9 317*	*de 2 à 6 ans*
Materiel bureau alezan	*3 000*	*3 000*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Emballages recuperables	*56 322*	*0*	*56 322*	*Non amortiss.*
TOTAL	*4 543 432*	*2 248 028*	*2 295 404*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 625 290

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 890*		*8 890*
Actif circulant & charges d'avance	*616 400*	*616 400*	
TOTAL	*625 290*	*616 400*	*8 890*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 809

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*2 809*				*2 809*
Comptes financiers					
Total	*2 809*				*2 809*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 183 257

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*182 798*
Disponibilités	*459*
TOTAL	*183 257*

3.6 - Charges constatées d'avance = 82 875

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 466 642

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*480 828*	*12 784*	*26 971*		*466 642*
Provisions pour risques & charges	*3 299*		*3 299*		
TOTAL	*484 127*	*12 784*	*30 270*		*466 642*

4.3 - Etat des dettes = 4 102 274

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*3 268 921*	*341 480*	*2 146 955*	*780 486*
Dettes financières diverses	*18 237*	*18 237*		
Fournisseurs	*219 214*	*219 214*		
Dettes fiscales & sociales	*144 424*	*144 424*		
Dettes sur immobilisations	*39 028*	*39 028*		
Autres dettes	*373 310*	*373 310*		
Produits constatés d'avance	*39 140*	*39 140*		
TOTAL	*4 102 274*	*1 174 833*	*2 146 955*	*780 486*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 111 642

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*2 156*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*60 813*
Dettes fiscales & sociales	*48 673*
Autres dettes	
TOTAL	*111 642*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 39 140

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 410 307

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*2 355 409*	*97,72 %*
Produits des activités annexes	*54 898*	*2,28 %*
TOTAL	*2 410 307*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -202 944

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*-622 429*	*-197 058*	*-425 371*
Résultat financier	*-33 611*	*-9 411*	*-24 200*
Résultat exceptionnel	*12 591*	*3 525*	*9 066*
Participation des salariés			
TOTAL	*-643 449*	*-202 944*	*-440 505*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*-440 505*
Impôts sur les bénéfices	*-202 944*
Résultat comptable avant impôts	*-643 449*
Variation des prov. réglementées	*-14 187*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*-657 636*

5.4 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés	*466 642*	*123 660*
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	*466 642*	*123 660*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.5 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*6 321*
- TOTAL	*6 321*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*6*	*0*
Agents de maitrise & techniciens	*5*	
Employés	*11*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*23*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2020 :

Nantissement du fond de commerce Ibis Budget en premier rang au profit des banques : Banque Populaire - Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Privilège de prêteurs de deniers sur les murs de l'Ibis Budget : Banque Populaire - Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Banque Populaire : 200.000 euros + Caisse Epargne : 200.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 2.

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand.

Caisse Epargne : 350.000 euros + 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA.

Banque Populaire : 400.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 3.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Location gérance :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 183 257

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*182 798*
Fournisseurs - aar(40980000)	*6 000*
Fournisseurs aar / immos(40984000)	*4 527*
Org. soc. pdts a recevoir(43870000)	*70 284*
Etat produits a recevoir(44870000)	*101 987*
Disponibilités :	*459*
Banque interets a recevoir(51870000)	*459*
TOTAL	*183 257*

8.2 - Charges constatées d'avance = 82 875

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*82 875*
TOTAL	*82 875*

8.3 - Charges à payer = 111 642

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*2 156*
Interets courus / emprunts(16884000)	*2 156*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*60 813*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*53 567*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*7 246*
Dettes fiscales et sociales :	*48 673*
Provision conges a payer(42820000)	*35 082*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*10 176*
Etat charges a payer(44860000)	*3 415*
TOTAL	*111 642*

8.4 - Produits constatés d'avance = 39 140

Produits constatés d'avance	Montant
Pca subventions kronembourg(48721000)	*39 140*
TOTAL	*39 140*

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671200	Pénalités Orange	30	
671800	Perte sur nourriture restaurant	1 247	
671800	Charges suite arrêt Catering	3 299	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	12 784	
675600	Remboursement de cautions	5 892	
775600	Remboursement de cautions		5 623
775200	Cession de matériel		3 250
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		26 971
	Total	**23 252**	**35 844**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	13 552
791200	AN logement	1 650
791240	Rembt Ijss Prévoyance	3 321
791241	Refacturation CP Hôtel République	1 902
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2019	16 974
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2019	8 094
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	12 292
	Total	**57 785**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2020 à **17.589 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Augmentation des salaires de 1 % pour toutes les catégories.
Taux d'actualisation de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 67 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 1% constant
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 40 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2020.
La table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2012-2014
La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

.
Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2019 s'élevait à 13.930 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC	202 944	
45107000	C/C CHR	14 750	0
45110000	C/C AT2	0	18 035
45160000	INTERETS C/C CHR A PAYER		132
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE	132 000	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	83 000	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET	42 000	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	75 000	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	550 000	0
66150000	INTERETS C/C CHR	132	

ABORD
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Aéroport Clermont-Ferrand / Auvergne
2 rue Léna Bernstein, 63510 AULNAT

429 797 319 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -440 505,39 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -440 505,39 euros

Imputée en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 202 315,16 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

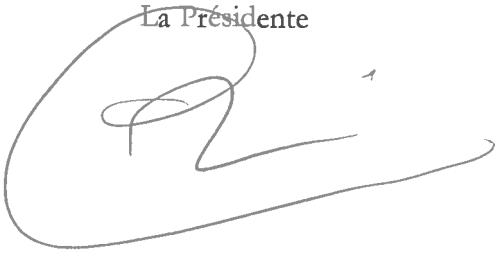
Exercice clos le 31 décembre 2018 :
1 069 000 euros, soit 427,60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 069 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente



KPMG SA
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
CS 60015
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

ABORD SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020
ABORD SAS
Aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne - 2 Rue Léna Bernstein - 63510
AULNAT

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG SA
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
CS 60015
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

ABORD SAS

Siège social : Aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne - 2 Rue Léna Bernstein - 63510 AULNAT
Capital social : €.40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société ABORD SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABORD SAS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes

annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand, le 17 juin 2021

KPMG SA

Eric Ména

Associé

ABORD

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 — Présenté en Euros

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) Net	%	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Actif Immobilisé							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 680	3 305	375	0,01	992	0,02	
Fonds commercial	380 641		380 641	7,69	380 641	6,77	
Terrains	80 518		80 518	1,63	80 518	1,43	
Constructions	2 840 085	1 183 326	1 656 759	33,46	1 875 508	33,36	
Installations techniques, matériel & outillage industriels	618 221	542 722	75 499	1,52	148 756	2,65	
Autres immobilisations corporelles	620 286	518 675	101 611	2,05	122 697	2,18	
Autres immobilisations financières	8 890		8 890	0,18	14 707	0,26	
TOTAL (I)	***4 552 322***	***2 248 028***	***2 304 294***	46,54	***2 623 820***	46,67	
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements	34 139		34 139	0,69	33 010	0,59	
Clients et comptes rattachés	25 756	2 809	22 947	0,46	290 477	5,17	
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs	19 432		19 432	0,39	13 885	0,25	
. Personnel	124		124	0,00	340	0,01	
. Organismes sociaux	70 284		70 284	1,42			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	65 622		65 622	1,33	56 558	1,01	
. Autres	352 306		352 306	7,11	66 588	1,18	
Disponibilités	1 999 706		1 999 706	40,38	2 339 793	41,62	
Charges constatées d'avance	82 875		82 875	1,67	197 980	3,52	
TOTAL (II)	***2 650 245***	***2 809***	***2 647 436***	53,46	***2 998 632***	53,33	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)	***7 202 567***	***2 250 837***	***4 951 730***	100,00	***5 622 452***	100,00	

ABORD

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**40 000**	0,81	**40 000**	0,71
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	136 499	2,76	136 499	2,43
Réserve légale	4 000	0,08	4 000	0,07
Autres réserves	642 821	12,98	1 574 324	28,00
Résultat de l'exercice	***-440 505***	-8,89	***137 497***	2,45
Provisions réglementées	466 642	9,42	480 828	8,55
TOTAL(I)	***849 456***	17,15	***2 373 148***	42,21
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			3 299	0,06
TOTAL (III)			***3 299***	0,06
Emprunts et dettes				
. Emprunts	3 268 921	66,02	2 127 766	37,84
. Découverts, concours bancaires			330	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	18 237	0,37	105 083	1,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 214	4,43	439 196	7,81
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	40 055	0,81	68 290	1,21
. Organismes sociaux	74 997	1,51	68 047	1,21
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 838	0,14	10 421	0,19
. Autres impôts, taxes et assimilés	22 535	0,46	1 369	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 028	0,79	32 125	0,57
Autres dettes	373 310	7,54	321 718	5,72
Produits constatés d'avance	39 140	0,79	71 661	1,27
TOTAL(IV)	***4 102 274***	82,85	***3 246 005***	57,73
TOTAL PASSIF (I à V)	***4 951 730***	100,00	***5 622 452***	100,00

ABORD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Production vendue services	2 410 307		2 410 307	100,00	5 942 967	100,00	-3 532 660	-59,43
Chiffres d'Affaires Nets	**2 410 307**		**2 410 307**	100,00	**5 942 967**	100,00	**-3 532 660**	-59,43
Subventions d'exploitation			135 684	5,63	28 371	0,48	107 313	378,25
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			61 083	2,53	73 928	1,24	-12 845	-17,37
Autres produits			1 534	0,06	1 725	0,03	-191	-11,06
Total des produits d'exploitation (I)			***2 608 608***	108,23	***6 046 991***	101,75	***-3 438 383***	-56,85
Achats de matières premières et autres approvisionnements			395 173	16,40	1 185 957	19,96	-790 784	-66,67
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 129	-0,04	9 931	0,17	-11 060	-111,36
Autres achats et charges externes			1 794 049	74,43	2 832 235	47,66	-1 038 186	-36,65
Impôts, taxes et versements assimilés			93 712	3,89	143 332	2,41	-49 620	-34,61
Salaires et traitements			416 256	17,27	785 255	13,21	-368 999	-46,98
Charges sociales			11 155	0,46	237 599	4,00	-226 444	-95,30
Dotations aux amortissements sur immobilisations			347 366	14,41	378 713	6,37	-31 347	-8,27
Dotations aux provisions pour risques et charges					3 299	0,06	-3 299	-100,00
Autres charges			174 454	7,24	237 581	4,00	-63 127	-26,56
Total des charges d'exploitation (II)			***3 231 037***	134,05	***5 813 904***	97,83	***-2 582 867***	-44,42
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-622 429**	-25,81	**233 087**	3,92	**-855 516**	-367,03
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers de participations					576	0,01	-576	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés			1 801	0,07	5 583	0,09	-3 782	-67,73
Total des produits financiers (V)			***1 801***	0,07	***6 159***	0,10	***-4 358***	-70,75
Intérêts et charges assimilées			35 412	1,47	41 332	0,70	-5 920	-14,31
Total des charges financières (VI)			***35 412***	1,47	***41 332***	0,70	***-5 920***	-14,31
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-33 611**	-1,38	**-35 172**	-0,58	**1 561**	4,44
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-656 040**	-27,21	**197 915**	3,33	**-853 955**	-431,47
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 873	0,37	43 000	0,72	-34 127	-79,36
Reprises sur provisions et transferts de charges			26 971	1,12	17 982	0,30	8 989	49,99
Total des produits exceptionnels (VII)			***35 844***	1,49	***60 982***	1,03	***-25 138***	-41,21
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 577	0,19	2 465	0,04	2 112	85,68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5 892	0,24	23 713	0,40	-17 821	-75,14
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			12 784	0,53	43 024	0,72	-30 240	-70,28
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***23 253***	0,96	***69 202***	1,16	***-45 949***	-66,39
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**12 591**	0,52	**-8 219**	-0,13	**20 810**	253,19
Impôts sur les bénéfices (X)			-202 944	-8,41	52 199	0,88	-255 143	-488,78
Total des Produits (I+III+V+VII)			***2 646 253***	109,79	***6 114 133***	102,88	***-3 467 880***	-56,71
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			***3 086 758***	128,06	***5 976 636***	100,57	***-2 889 878***	-48,34
RÉSULTAT NET			**-440 505** *Perte*	-18,27	**137 497** *Bénéfice*	2,31	**-578 002**	-420,36

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 951 729,92 E.

Le résultat net comptable est une perte de 440 505,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/03/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 2014 (Régl. ANC 2014-03) et aux principes généralement admis. Aucun changement dans les principes et les méthodes comptables utilisés pour l'établissement et la présentation des comptes n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée durant les périodes non concernées par les mesures de fermeture totale ou partielle imposées par le gouvernement durant cette crise sanitaire, et malgré la perte comptable de l'exercice, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

2.2 – Crise COVID 19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence le 23 mars 2020 puis le 17 octobre 2020 constituent un évènement majeur de l'exercice.

La société ABORD exerce des métiers divers dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du traiteur et de l'évènementiel.

Aucune de ces activités n'a été épargnée sur 2020 par les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre le virus, la société ayant dû arrêter toutes ses activités à compter du 15 mars 2020 puis à compter du 30 octobre 2020.

Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, la société ABORD a mis en place un plan d'actions en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la quasi intégralité de ses personnels,
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat d''un montant de 1.450.000 euros,
- Rééchelonnement de ses emprunts existants,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Depuis le 1er décembre 2020 la société a pu bénéficier du Fonds de Solidarité mis en place par l'état et a perçu une aide de 99 k€ au titre de décembre 2020.

Cette aide est reconduite au titre des mois de janvier et février 2021.

Elle a également pu bénéficier de la prise en charges du reliquat de cotisations sociales à sa charge suite aux mesures de chômage partiel sur une partie de l'exercice 2020.

Si l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat a été important, elle estime, eu égard aux mesures mises en œuvre notamment depuis le 1er décembre 2020 par l'octroi d'aides significatives dans le cadre du fonds de solidarité, que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*380 641*		*380 641*	*%*
Fonds réévalué				*%*
Fonds reçu en apport				*%*
TOTAL	*380 641*		*380 641*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 552 322

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*			*384 321*
Immobilisations corporelles	*4 129 265*	*33 656*	*3 811*	*4 159 111*
Immobilisations financières	*14 707*	*75*	*5 892*	*8 890*
TOTAL	*4 528 294*	*33 731*	*9 703*	*4 552 322*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 248 028

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 688*	*617*		*3 305*
Immobilisations corporelles	*1 901 786*	*346 749*	*3 811*	*2 244 724*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 904 474*	*347 366*	*3 811*	*2 248 028*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	*50*	*0*	*50*	*Non amortiss.*
Logiciels	*3 630*	*3 305*	*325*	*de 1 à 3 ans*
Fonds commercial	*380 641*	*0*	*380 641*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 840 085*	*1 183 326*	*1 656 759*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*568 885*	*498 152*	*70 733*	*de 2 à 10 ans*
Materiel resto restaurant	*41 675*	*36 909*	*4 766*	*de 3 à 5 ans*
Materiel alezan	*7 661*	*7 661*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install. gene. agenc.	*439 427*	*403 456*	*35 971*	*de 2 à 10 ans*
Agencements alezan	*5 222*	*5 222*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Materiel transport	*48 467*	*48 467*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau	*67 847*	*58 530*	*9 317*	*de 2 à 6 ans*
Materiel bureau alezan	*3 000*	*3 000*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Emballages recuperables	*56 322*	*0*	*56 322*	*Non amortiss.*
TOTAL	*4 543 432*	*2 248 028*	*2 295 404*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 625 290

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 890*		*8 890*
Actif circulant & charges d'avance	*616 400*	*616 400*	
TOTAL	*625 290*	*616 400*	*8 890*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 809

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*2 809*				*2 809*
Comptes financiers					
Total	*2 809*				*2 809*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 183 257

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*182 798*
Disponibilités	*459*
TOTAL	*183 257*

3.6 - Charges constatées d'avance = 82 875

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 466 642

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*480 828*	*12 784*	*26 971*		*466 642*
Provisions pour risques & charges	*3 299*		*3 299*		
TOTAL	*484 127*	*12 784*	*30 270*		*466 642*

4.3 - Etat des dettes = 4 102 274

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*3 268 921*	*341 480*	*2 146 955*	*780 486*
Dettes financières diverses	*18 237*	*18 237*		
Fournisseurs	*219 214*	*219 214*		
Dettes fiscales & sociales	*144 424*	*144 424*		
Dettes sur immobilisations	*39 028*	*39 028*		
Autres dettes	*373 310*	*373 310*		
Produits constatés d'avance	*39 140*	*39 140*		
TOTAL	*4 102 274*	*1 174 833*	*2 146 955*	*780 486*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 111 642

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*2 156*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*60 813*
Dettes fiscales & sociales	*48 673*
Autres dettes	
TOTAL	*111 642*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 39 140

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 410 307

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*2 355 409*	*97,72 %*
Produits des activités annexes	*54 898*	*2,28 %*
TOTAL	*2 410 307*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -202 944

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*-622 429*	*-197 058*	*-425 371*
Résultat financier	*-33 611*	*-9 411*	*-24 200*
Résultat exceptionnel	*12 591*	*3 525*	*9 066*
Participation des salariés			
TOTAL	*-643 449*	*-202 944*	*-440 505*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*-440 505*
Impôts sur les bénéfices	*-202 944*
Résultat comptable avant impôts	*-643 449*
Variation des prov. réglementées	*-14 187*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*-657 636*

5.4 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés	*466 642*	*123 660*
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	*466 642*	*123 660*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.5 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*6 321*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*6 321*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*6*	*0*
Agents de maitrise & techniciens	*5*	
Employés	*11*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*23*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2020 :

Nantissement du fond de commerce Ibis Budget en premier rang au profit des banques : Banque Populaire - Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Privilège de prêteurs de deniers sur les murs de l'Ibis Budget : Banque Populaire - Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Banque Populaire : 200.000 euros + Caisse Epargne : 200.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 2.

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand.

Caisse Epargne : 350.000 euros + 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA.

Banque Populaire : 400.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 3.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Location gérance :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 183 257

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*182 798*
Fournisseurs - aar(40980000)	*6 000*
Fournisseurs aar / immos(40984000)	*4 527*
Org. soc. pdts a recevoir(43870000)	*70 284*
Etat produits a recevoir(44870000)	*101 987*
Disponibilités :	*459*
Banque interets a recevoir(51870000)	*459*
TOTAL	*183 257*

8.2 - Charges constatées d'avance = 82 875

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*82 875*
TOTAL	*82 875*

8.3 - Charges à payer = 111 642

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*2 156*
Interets courus / emprunts(16884000)	*2 156*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*60 813*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*53 567*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*7 246*
Dettes fiscales et sociales :	*48 673*
Provision conges a payer(42820000)	*35 082*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*10 176*
Etat charges a payer(44860000)	*3 415*
TOTAL	*111 642*

8.4 - Produits constatés d'avance = 39 140

Produits constatés d'avance	Montant
Pca subventions kronembourg(48721000)	*39 140*
TOTAL	*39 140*

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentés en euros

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671200	Pénalités Orange	30	
671800	Perte sur nourriture restaurant	1 247	
671800	Charges suite arrêt Catering	3 299	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	12 784	
675600	Remboursement de cautions	5 892	
775600	Remboursement de cautions		5 623
775200	Cession de matériel		3 250
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		26 971
	Total	**23 252**	**35 844**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	13 552
791200	AN logement	1 650
791240	Rembt Ijss Prévoyance	3 321
791241	Refacturation CP Hôtel République	1 902
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2019	16 974
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2019	8 094
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	12 292
	Total	**57 785**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2020 à **17.589 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Augmentation des salaires de 1 % pour toutes les catégories.
Taux d'actualisation de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 67 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 1% constant
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 40 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2020.
La table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2012-2014
La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

.
Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2019 s'élevait à 13.930 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentés en euros

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC	202 944	
45107000	C/C CHR	14 750	0
45110000	C/C AT2	0	18 035
45160000	INTERETS C/C CHR A PAYER		132
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE	132 000	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	83 000	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET	42 000	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	75 000	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	550 000	0
66150000	INTERETS C/C CHR	132	